

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02472

Numéro SIREN : 887 749 992

Nom ou dénomination : LES FISHTONS

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2022 sous le numéro de dépôt 14585

Certifié conforme par le gérant
Remy DESABRIS


LES FISHTONS

33 RUE DES BOUCHERS

59800 LILLE

Exercice clos le : 31 juillet 2021

APE : 5610C

SIRET : 88774999200012

AA EXPERTISE COMPTABLE
144 AVENUE FERBER

Tél : 0321881164

Fax : 0321881198

62250 MARQUISE

SOMMAIRE

FISHTON - LES FISHTONS

DL 21/07/2020 au 31/07/2021

COMPTES ANNUELS	3
Attestation	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
DETAIL DES COMPTES	9
Bilan - Actif détaillé	10
Bilan - Passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	12
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	14
IMPRIMES FISCAUX	16
Réel simplifié	17

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

FISHTON LES FISHTONS

Du 24/07/2020 au 31/07/2021

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

LES FISHTONS

Pour l'exercice du 24/07/2020 au 31/07/2021

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	169 619 €
Chiffre d'affaires	140 889 €
Résultat net comptable	51 388 €

Fait à ,

BILAN - ACTIF

FISHTOV LES FISHTONS

Du 24/07/2020 au 31/07/2021

ACTIF

	Valeurs au 31/07/21		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif		l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			24		
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)	40 000		40 000		
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			29		
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages	45 637	5 813	39 823		
Autres immobilisations corporelles	11 627	2 109	9 518		
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			3		
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 100		5 100		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	102 363	7 922	94 441	56	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			1		
Matières premières et autres appro	2 290		2 290		
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			3		
Créances Clients et Cptes rattachés (3)					
Autres créances (3)	4 807		4 807		
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	68 082		68 082	40	
Charges constatées d'avance (3)					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	75 179		75 179	44	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	177 542	7 922	169 619	100	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

FISHYON - LES FISHTONS

Du 24/04/2020 au 31/07/2021

PASSIF

	Valeurs au 31/07/21	% du passif	Valeurs au	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	3		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	51 388	30		
SITUATION NETTE	56 388	33		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	56 388	33		
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	89 992	53		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	22 499	13		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	741			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	113 232	67		
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	169 619	100		

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

113 232

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

FISHTON LES FISHTONS

Du 24/03/2020 au 31/07/2021

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation
	31/07/21		en valeur en %
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Fonds commercial	40 000		40 000
<i>Fonds commercial</i>	40 000		40 000
Immobilisations corporelles			
Installations tech., matériel et outillages indus.	39 823		39 823
<i>Cuisine 2020</i>	2 000		2 000
<i>Matériel industriel</i>	43 637		43 637
<i>Amort. mat et outillages</i>	-409		-409
<i>Amort matériel industriel</i>	-5 405		-5 405
Autres immobilisations corporelles	9 518		9 518
<i>Install amen agencement</i>	9 536		9 536
<i>Mat. bureau et informatique</i>	1 883		1 883
<i>Mobilier</i>	208		208
<i>Dot agencement amenag</i>	-1 510		-1 510
<i>Dot mat informatique</i>	-561		-561
<i>Amort. mobilier</i>	-38		-38
Immobilisations financières (2)			
Autres immobilisations financières	5 100		5 100
<i>Depots & cautionnements verses</i>	5 100		5 100
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	94 441		94 441
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approv.	2 290		2 290
<i>Stocks et en cours</i>	2 290		2 290
Créances (3)			
Autres (3)	4 807		4 807
<i>Dood food on the way</i>	150		150
<i>Credit tva a reporter</i>	4 656		4 656
Disponibilités	68 082		68 082
<i>Credit agricole</i>	68 082		68 082
TOTAL ACTIF CIRCULANT	75 179		75 179
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	169 619		169 619

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

FISHTON - LES FISHTONS

Du 24/07/2020 au 31/07/2021

PASSIF	Valeurs au 31/07/21	Valeurs au	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000)	5 000		5 000	
Capital appelé verse	5 000		5 000	
Réserves				
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	51 388		51 388	
SITUATION NETTE	56 388		56 388	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	56 388		56 388	
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	89 992		89 992	
Emprunt 2020	5 160		5 160	
Emprunt 2020 - n°10001676385	84 832		84 832	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	22 499		22 499	
C/c associés - rémi descamps	11 243		11 243	
C/c associés - remy vasseur	11 256		11 256	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	741		741	
Isampro	122		122	
Jacoby	52		52	
Metro	117		117	
Factures non parvenues	450		450	
TOTAL DETTES	113 232		113 232	
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	169 619		169 619	

(1) Dont à moins d'un an

113 232

IMPRIMES FISCAUX

Exercice ouvert le	24/07/20	et clos le	31/07/21	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
LES FISHTONS 33 RUE DES BOUCHERS 59800 LILLE			
SIRET 8 8 7 7 4 9 9 9 2 0 0 0 1 2		Mel lesfishtons@gmail.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Restauration de type rapide Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit	1 612
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % PV exonérées (art. 238 quinquies)

Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 %

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Pôle de compétitivité, art. 44 undecies

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octes A Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer - ou + selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
AA EXPERTISE COMPTABLE 144 AVENUE FERBER 62250 MARQUISE			
Tél : 0321881164		Tél :	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :		Identité du déclarant :	
		Date 08/11/21 Lieu LILLE	
		Qualité et nom du signataire GERANT DESCAMPS	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire :	

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

Montant global brut des distributions	(1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)	(2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus repartis	(5)				Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise LES FISIFIONS										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 33 RUE DES BOUCHERS 59800 LILLE											
SIRET 88774999200012											
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12										Durée de l'exercice précédent *	
										Exercice N clos le 31/07/2021	
ACTIF											
										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	40 000	012		40 000				
		Autres *	014		016						
	Immobilitisations corporelles *		028	57 263	030	7 922	49 341				
	Immobilitisations financières * (1)		040	5 100	042		5 100				
	Total I (5)		044	102 363	048	7 922	94 441				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 290	052		2 290				
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070						
		Autres * (3)	072	4 807	074		4 807				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	68 082	086		68 082				
	Charges constatées d'avance *		092		094						
Total II		096	75 179	098		75 179					
Total général (I + II)		110	177 542	112	7 922	169 619					
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120	5 000		
	Frais de réévaluation							124			
	Réserve légale							126			
	Réserves réglementées *							130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)							132			
	Report à nouveau							134			
	Résultat de l'exercice							136	51 388		
	Provisions réglementées							140			
Total I							142	56 388			
Provisions pour risques et charges							Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156	89 992		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166	741		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 22 499)							172	22 499		
	Produits constatés d'avance							174			
Total III							176	113 232			
Total général (I + II + III)							180	169 619			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	102 363			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		LES FISITONS				Néant ☐ *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	40 000	404		406	40 000		
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	45 637	444		446	45 637		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452	9 536	454		456	9 536		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 091	474		476	2 091		
Immobilisations financières		480		482	5 100	484		486	5 100		
TOTAL		490		492	102 363	494		496	102 363		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	5 813	534		536	5 813		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	1 510	544		546	1 510		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562	599	564		566	599		
TOTAL		570		572	7 922	574		576	7 922		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées vécues de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL				596		585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 %, en application des articles 238 bis JA, 238 F et 238 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : LES FISHTONS

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES**III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits transférés de plein droit (article 209-11-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter		Déficits étrangers des PME: antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits imputés				983				
Déficits reportables				984				
Déficits de l'exercice				860	1 612			
Total des déficits restant à reporter				870	1 612			

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	53	381	5
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	48	380	48
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	16 570
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	20 926
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

Désignation de l'entreprise		LES FISHTONS		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le		24/07/2020		et clos le : 31/07/2021	
				Durée en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		160	
Date de cessation					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salaires"					

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.)

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/07/2021

SIREN

887749992

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

LES FISHTONS

ADRESSE (voie)

33 RUE DES BOUCHIERS

CODE POSTAL

59800

VILLE

LILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DESCAMPS Prénom(s) Rémi
 Nom marital % de détention 49,0000 Nb de parts ou actions 49,00
 Naissance : Date 01/04/1993 N° Département 62 Commune SAINT-OMER Pays France
 Adresse : N° 54 Voie rue Garibaldi
 Code Postal 59000 Commune LILLE Pays France

Titre (2) M Nom patronymique VASSEUR Prénom(s) Rémy
 Nom marital % de détention 49,0000 Nb de parts ou actions 49,00
 Naissance : Date 26/08/1992 N° Département 62 Commune MONTREUIL Pays France
 Adresse : N° 59 Voie Square du Portugal
 Code Postal 59000 Commune LILLE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

Formulaire obligatoire
carte 38 de l'ann. III au CGH

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31/07/2021

SIREN

8 8 7 7 4 9 9 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LES FISITONS

ADRESSE (voie) 33 RUE DES BOUCHIERS

CODE POSTAL 59800

VILLE LILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation de l'entreprise LES FISHTONS Numéro de siret 88774999200012
--

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 24/07/2020 au 31/07/2021

Désignations	Montant
Total des charges à payer	

Désignation de l'entreprise LES FISHTONS
Numéro de siret 88774999200012

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 24/07/2020 au 31/07/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Désignation de l'entreprise LES FISHTONS
Numéro de siret 88774999200012

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	88774999200012	5610C
LES FISHTONS 33 RUE DES BOUCHERS 59800 LILLE	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % de participation détenu dans la société mentionnée colonne (a)

Désignation de l'entreprise LES FISHTONS
Numéro de siret 88774999200012

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUES, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation
--	------------------------------

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération (1)	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération
------------------------------	--	---------------------------	--

(1) cession, souscription au capital, annulation, rachat

*Copie certifiée
conforme par la
gérance.*


PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JANVIER 2022

Le 29 Janvier 2022 à 09h00, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la Société.

Chaque associé a été convoqué par la Gérance conformément à l'article 21 des statuts de la Société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Rémi DESCAMPS, co-gérant associé présent.

Sont présents :

- Monsieur Rémy VASSEUR, co-gérant associé ;
- Monsieur Rémi DESCAMPS, co-gérant associé ;
- Monsieur Thomas CARLU, associé.

Total des parts des associés présents ou représentés : 100 parts détenues en pleine propriété sur les 100 parts composant le capital social de la Société. Le Président de Séance constate que tous les associés sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président de Séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts à jour ;
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président de Séance déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président la Présidente rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.07.2021 ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis le Président de Séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Présidence de Séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

(ci-après la "Société")

RESOLUTION 1 – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31.07.2021 approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31.07.2021 lesquels font apparaître un bénéfice de 51,388.00 EUR.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2 – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 51,388.00 EUR de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 51,388.00 EUR ;
- Affectation : dotation intégrale aux réserves dont 500 EUR à la réserve légale et la différence à la réserve libre (soit 50,888.00 EUR).

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 56,388.00 EUR et celui des réserves à 51,388.00 EUR.

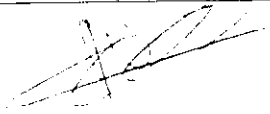
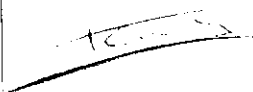
Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 3 – ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h00.

Rémy VASSEUR	Thomas CARLU	Rémi DESCAMPS
		

« Les Fishtons »
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 33, rue des Bouchers - 59800 LILLE
SIREN : 887749992

(ci-après la "Société")

--	--	--